



Domaine des Pins

Chemin de la Bergerie
14 640 VILLERS SUR MER

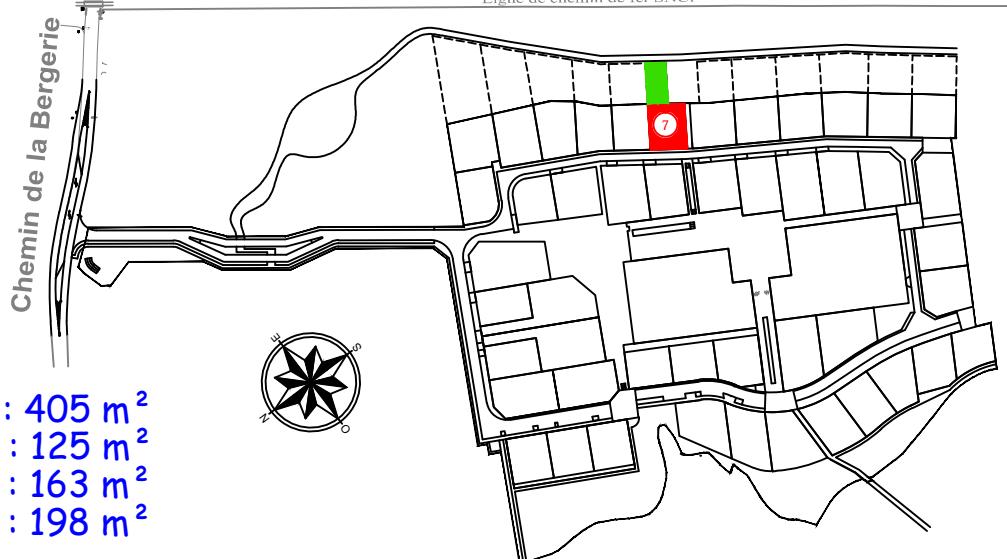
Lotissement de 48 lots individuels et 2 îlots

SAS DE LA BERGERIE
31, rue François 1^{er} - 75008 PARIS
Tél:01.53.57.47.37



Plan de commercialisation du Lot n°7

Plan de repérage du lot



Surface du terrain : 405 m²
Surface plancher : 125 m²
Surface d'emprise au sol : 163 m²
Surface hors lotissement : 198 m²

Règles d'urbanisme :

Zone constructible pour l'habitation et garage

Zone constructible excepté pour la porte d'accès au garage

Exemple d'implantation de la construction

Zone de prote

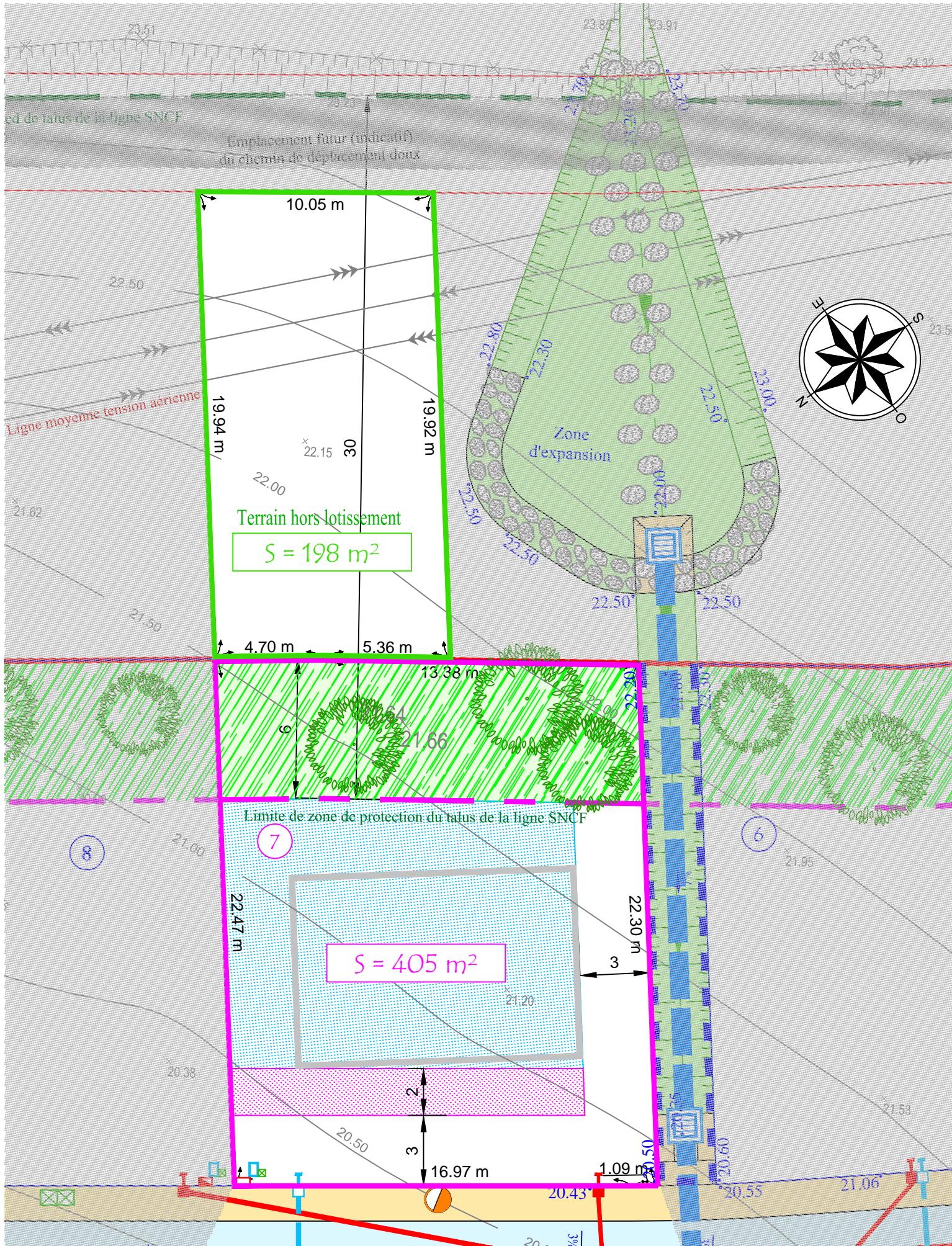
Zone de protection du talus SNCF non constructible y compris pour les abris de jardin et les ouvrages techniques avec masse végétale dense plantée par le lotisseur comprenant des arbres et arbustes en jeune plants. A préserver par l'acquéreur

Conformément à l'annexe 2 du règlement du lotissement PA10 :

Nombre d'arbres : 1 par 10m ² de 30% du lot	Arbres plantés par l'aménageur		Nombre d'arbres restant à la charge de l'acquéreur
	Haute tige	En massif dense	
12	3	9	0

Prestations du lot réalisées par l'aménageur :

-  Citerneau d'eau potable
 -  Coffret individuel EDF
 -  Regard individuel téléphone
 -  Chambre de tirage téléphone
 -  Luminaire
 -  Boite de branchement individuel d'assainissement d'eaux pluviales : raccordement sur amorce bouchonnée, les cotes tampon et radier seront précisées après étude
 -  Boite de branchement individuel d'assainissement d'eaux usées : raccordement sur amorce bouchonnée, les cotes tampon et radier seront précisées après étude
 -  Plantations :
Arbre de haute tige planté par le lotisseur
dans l'emprise de la parcelle : à préserver par l'acquéreur
 -  Soubassement béton 0m20 hors sol mis en place par le lotisseur dans l'emprise du domaine commun



- Plan topo établi le 2 avril 2013 par le cabinet Jean François POILEUX géomètre expert à Rouen.
- La position des ouvrages et les cotes altimétriques projet sont à confirmer par les plans de recoulement.
- La surface et les côtations du terrain sont données à titre indicatif et seront précisées après bornage du géomètre expert de l'aménageur.
- L'adaptation des parties communes nécessite la création de talus dans l'emprise des lots individuels qui seront précisés lors des études.

Echelle: 1/200ème
Ind C - Octobre 2025